



REGLEMENT CRITERIUM U10

Du Golf de BADEN GMVA

Mercredi 23 et Jeudi 24 aout 2023



Ce règlement complète le règlement général du grand Prix Jeunes de Baden. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">- être licencié à la ffgolf ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue- être de catégorie U10 (2013 et après)- remplir tous les critères sportifs d'inscription- Drapeau blanc obligatoire- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.
TERRAIN	Parcours de BADEN Filles : U10 2025 m Garçons : U10 2123 m
FORMULE DE JEU	Simple Score max 18 trous – 9 trous par jour. Classement sur l'addition des 2 tours Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5) Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-2 (8) Accompagnateurs : l'organisation désignera un accompagnateur « neutre » par partie Un parcours d'entraînement peut être fait entre la date limite de clôture des inscriptions et la date du 1er du critérium U10 sur réservation des départs à l'accueil du club au 02 97 57 18 96.
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.
SERIES	1 série catégorie U10 filles et 1 série U10 garçons : index entre 24,5 et 54
INSCRIPTIONS	<u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 08 aout 2023 Inscription en ligne sur le site de HELLOASSO : https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-golf-de-baden La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de la Ligue et sur le site de l'AS de Baden : le 10 aout 2023
	Les joueurs U10 seront retenus en privilégiant l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.
DROIT ENGAGEMENT	20 € (<i>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</i>)
TIRAGE DES DEPARTS	1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2 ^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1 ^{er} tour Diffusion des horaires de départ au plus tôt à midi la veille du 1 ^{er} tour: https://liguebretagnegolf.org/ ou sur le site www : as-golf-baden.fr ou au 02 97 57 18 96.
CLASSEMENT	Brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un goûter (si les conditions sanitaires le permettent).
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.